

DELIBERATION N°1 - Contrat de concession de gaz naturel sur la commune de La Côte

Par délibération n°1 du 6 juillet 2019 le Comité syndical a approuvé le principe d'une concession sur 30 ans de distribution de gaz naturel en réseau pour la commune de La Côte en partant de la commune de ROYE. La commission d'ouverture des plis réunie le 10 décembre 2019 a considéré l'offre de GRDF comme recevable. La desserte de la commune de La Côte est limitée dans un premier temps au raccordement de l'industriel KNAUFF en tenant compte de la desserte de la mairie et de l'école et potentiellement, de la zone d'activité « aux graviers ». Le Comité syndical approuve le choix de GRDF comme concessionnaire et valide la convention de concession, le cahier des charges et ses annexes ainsi que la convention contribution financière du SIED 70 aux travaux d'un montant de 437 000 € HT. Le Comité syndical fixe également la participation financière des communes de La Côte et Roye a, respectivement, 47 090 € et 16 576 €

DELIBERATION N°2 – Modification du règlement intérieur

Afin de faciliter les opérations de vote lors des prochaines élections du SIED70, le Comité syndical adopte la modification de « l'Article 12 – Votes » du règlement intérieur, en ajoutant la mention suivante :

« Pour les opérations électorales de début de mandat, il sera procédé aux votes au moyen de boîtiers électroniques permettant d'assurer le secret du vote, la sincérité des opérations électorales, la surveillance du scrutin et la possibilité du contrôle par le juge ».

DELIBERATION N°3 - Comptes de gestion 2019 du budget principal et de ses 7 budgets annexes

Le Comité syndical approuve les comptes de gestion relatifs au budget principal du syndicat et à ses 7 budgets annexes « Conseil », « Prestations de services », « Chaufferie de Scey-Sur-Saône », « Chaufferie de Gy », « Chaufferie de Marnay », « Chaufferie de Vesoul » et « Production électrique renouvelable » dressés par le Receveur syndical et déclare que, ces comptes de gestion n'appellent ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

DELIBERATION N° 4 - Compte administratif du budget principal de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif 2019 du budget principal avec un excédent global de clôture de 7 643 637,85€ et qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Recettes	11 002 226,84 €	11 217 145,20 €	
-Dépenses	14 895 342,04 €	9 483 096,18 €	
= Solde d'exécution	- 3 893 115,20 €	1 734 049,02 €	- 2 159 066,18 €
+ Résultat antérieur report	76 389,89 €	9 726 314,14 €	9 802 704,03 €
= Résultat de clôture	- 3 816 725,31 €	11 460 363,16 €	7 643 637,85 €
+ Restes à réaliser	- 165 062,59 €		
Recettes	5 528 915,76 €		
-Dépenses	5 693 978,35 €		
= RESULTAT FINAL	- 3 981 787,90 €	11 460 363,16 €	7 478 575,26 €

DELIBERATION N° 5 - Compte administratif du budget annexe " Conseil " de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Conseil" 2019 qui présente un déficit global de clôture de 1 859.28 € comme suit :

Section	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 859.28 €
Recettes	0€

DELIBERATION N° 6 - Compte administratif du budget annexe "Prestations de services" de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe "Prestations de services" 2019 qui présente un excédent global de clôture de 3 579,13 € et qui peut se résumer comme suit :

Section	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	0 €
Recettes	0 €

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	34 100,00 €
Recettes	37 679,13 €

(1) y compris la reprise des résultats 2018

DELIBERATION N° 7 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Scey-sur-Saône » 2019 qui présente un excédent global de clôture de 2 000,46 € et qui peut se résumer comme ci-après :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Recettes	54 916,57 €	161 350,92 €	
-Dépenses	57 592,93 €	150 252,09 €	
= Solde d'exécution	- 2 676,36 €	11 098,83 €	8 422,47 €
+ Résultat antérieur reporté	4 677,05 €	- 11 099,06 €	- 6 422,01 €
= Résultat de clôture	2 000,69 €	- 0,23 €	2 000,46 €
+ Restes à réaliser	- 1 892,13 €		
Recettes	- €		
-Dépenses	1 892,13 €		
= RESULTAT FINAL	108,56 €	- 0,23 €	108,33 €

DELIBERATION N°8 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Gy » 2019 qui présente un excédent global de clôture de 5 100,44 € et qui peut se résumer comme ci-après :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Recettes	22 144,09 €	58 223,47 €	
-Dépenses	44 784,98 €	58 205,35 €	
= Solde d'exécution	- 22 640,89 €	18,12 €	- 22 622,77 €
+ Résultat antérieur reporté	27 741,52 €	- 18,31 €	27 723,21 €
= Résultat de clôture	5 100,63 €	- 0,19 €	5 100,44 €
+ Restes à réaliser	- 9 779,99 €		
Recettes	- €		
-Dépenses	9 779,99 €		
= RESULTAT FINAL	- 4 679,36 €	0,19 €	- 4 679,55 €

DELIBERATION N° 9 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Marnay » 2019 qui présente un déficit global de clôture de 2 543,31 € et qui peut se résumer comme ci-après :

Libellé	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total
Recettes	56 097,42 €	165 519,78 €	
-Dépenses	58 769,18 €	165 519,78 €	
= Solde d'exécution	- 2 671,76 €	- €	- 2 671,76 €
+ Résultat antérieur reporté	128,45 €	- €	128,45 €
= Résultat de clôture	- 2 543,31 €	- €	- 2 543,31 €
+ Restes à réaliser	- 10 782,65 €		
Recettes	- €		
-Dépenses	10 782,65 €		
= RESULTAT FINAL	- 13 325,96 €	- €	- 13 325,96 €

DELIBERATION N° 10 - Compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe de la « Chaufferie de Vesoul » 2019 qui présente un excédent global de clôture de 81 820,90 € et qui peut se résumer comme ci-après :

Section	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	12 960,00 €
Recettes	99 280,00 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	4 499,10 €
Recettes	0 €

DELIBERATION N° 11 - Compte administratif du budget annexe « Production électrique renouvelable » de 2019

Le Comité syndical arrête le compte administratif du budget annexe « Production électrique renouvelable » 2019 qui présente excédent global de clôture de 69 792,27 € et qui peut se résumer comme ci-après :

Section	Réalisations
INVESTISSEMENT	
Dépenses	17 852.67 €
Recettes	98 940.39 €
FONCTIONNEMENT	
Dépenses	11 295.45 €
Recettes	0 €

DELIBERATION N° 12 - Reprise des résultats 2019 du budget principal et des budgets annexes

Le Comité syndical décide d'affecter globalement les résultats de l'exercice du budget principal et des budgets annexes de 2019 comme suit :

Budget	Résultats de clôture		Propositions d'affectations				
	Fonctionnement ou exploitation	Investissement	Couverture des besoins de financement en investissement	Reprise en excédent de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en déficit de fonctionnement ou d'exploitation	Reprise en l'excédent d'investissement	Reprise en déficit d'investissement
Principal	11 460 363.16 €	-3 816 725.31 €	3 981 787.90 €	7 478 575.26 €	/	0 €	3 816 725.31
Conseil	-1 859.28 €	0 €	/	/	/	/	/
Prestations de services	3 579.13 €	0 €	/	3 579.13 €	/	/	/
Chaufferie Scey	-0.23 €	2 000.69 €	/	/	-0.23 €	2 000.69 €	/
Chaufferie Gy	-0.19 €	5 100.63 €	/	/	-0.19 €	5 100.63 €	/
Chaufferie Marnay	0 €	-2 543.31 €	/	/			-2 543.31 €
Chaufferie Ves	-4 499.10 €	86 320.00 €	/	/	4 499.10 €	86 320.00 €	/
Production électrique renouvelable	-11 295.45 €	81 087.72 €	/	/	11 295.45 €	81 087.72 €	/

DELIBERATION N° 13 - Budget primitif principal 2020

Le Comité syndical adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif principal 2020 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après.

Il précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020 si nécessaire avant le vote du budget 2021.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	363500.00	013	Atténuation de charges	15 000.00
012	Charges de personnel	849 100.00	70	Produits des services	171 200.00
65	Autres Charges de gestion courante	182 021.00	72	Travaux en régie	1 524 700.00
67	Charges exceptionnelles	103 000.00	73	Impôts et taxes	3 000 000.00
68	Dotations amortissements & provisions	4 231 750.00	75	Autres produits de gestion courante	1 302.000.00
022	Dépenses imprévues	7 000.00	77	Opérations d'ordre entre section	2 109 400.00
023	Virement à la section d'investissement	5 120 250.00	002	Résultat reporté	7 478 575.26
Total section		10 856 621.00	Total section		15 600 875.26

SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
					49 500.00
13	Subvention d'investissement	2 013 400.00	10	Dotations fonds divers réserves	7 286 626.04
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00	13	Subventions d'investissement	18 300.00
204	Subventions d'équipements versées	4 881 433.20	20	Immobilisations incorporelles	1 100 285.35
21	Immobilisations corporelles	527 000.00	23	Immobilisations en cours	1 070 265.35
23	Immobilisations en cours	10 411 868.98	27	Autres Immobilisations financières	4 231 750.00
27	Autres immobilisations financière	1 604 465.35	28	Amortissement des Immobilisations	7 593 524.37
020	Dépenses imprévues	15 000.00	45	Opérations pour compte de tiers	5 120 250.00
45	Opérations pour compte de tiers	7 175 376.17	021	Virement de la section de fonctionnement	3 000.00
001	Solde reporté	3 816 725.31	024	Produits de cessions	3 981 787.90
				Affectation au compte 1068	
Total section		30 455 269.01	Total section		30 455 269.01

DELIBERATION N° 14 - Budget primitif annexe « Conseil » 2020

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Conseil » 2020 voté par nature avec budgétisation de la recette correspondant à la provision, tel qu'il est résumé ci-après, et précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
012	Charges de personnel	45 000.00	74	Dotations et participations	24 000.00
002	Résultat reporté	1 859.28	77	Produits exceptionnel	22 859.28
Total section		46 859.28	Total section		46 859.28

DELIBERATION N° 15 - Budget primitif annexe « Prestations de services » 2020

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe « Prestations de services » 2020, précise que les crédits sont votés par chapitre :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	61 600.00	74	Vente prestations de services	42 000.00
67	Charges exceptionnelles	76 000.00	77	Produits exceptionnels	92 020.87
			002	Résultat reporté	3 579.13
Total section		137 600.00	Total section		137 600.00

DELIBERATION N° 16 - Budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Scey-sur-Saône précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020, si nécessaire avant le vote du budget de 2021, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	85 200.00	70	Ventes produits	112 240.23
012	Charges de personnel	5 700.00	042	Produits exceptionnels	40 770.00
66	Charges financières	4 700.00			
68	Dotations amortissements & provisions	55 210.00			
022	Dépenses imprévues	2 200.00			
0.23	Virement à la section d'investissement	0.23			
Total section		153 010.23	Total section		153 010.23
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
13	Subvention d'investissement	40 770.00	013	Subvention d'investissement	2 600.00
16	Remboursement emprunts	13 500.00	16	Emprunt et dette assimilée	21 151.44
020	Dépenses imprévues	1 000.00	28	Amortissement des immobilisations	55 210.00
21	Immobilisations	25 692.13	001	Résultat reporté	2 000.69
Total section		80 962.13	Total section		80 962.13

DELIBERATION N° 17 - Budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Gy

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Gy, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020, si nécessaire avant le vote du budget de 2020, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	33 200.00			
012	Charges de personnel	2 900.00	70	Vente produits	58 428.19
66	Charges financières	3 200.00	77	Produits exceptionnels	7 322.00
022	Dépenses imprévues	2 800.00			
042	Dotations amortissements & provisions	23 850.00			
002	Résultat reporté	0.19			
Total section		65 750.19	Total section		65 750.19
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
13	Subvention s'investissement	7 322.00	13	Subventions d'investissement	10 500.00
21	Immobilisations corporelles	9 779.99	28	Amortissement des immobilisations	23 850.00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 250.00	001	Résultat reporté	5 100.63
23	Immobilisations en cours	7 098.64			
020	Dépenses imprévues	1 000.00			
Total section		39 450.63	Total section		39 450.63

DELIBERATION N° 18 - Budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Marnay

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Marnay, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020, si nécessaire avant le vote du budget de 2021, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	96 000.00	70	Ventes Produits	161 860.00
012	Charges de personnel	7 600.00	042	Opérations d'ordre entre section	14 760.00
66	Charges financières	8 600.00			
68	Dotations aux amortissements	64 420.00			
Total section		176 620.00	Total section		176 620.00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	20 782.65	16	Emprunt et dette assimilée	12 165.96
16	Remboursement emprunt	38 500.00	040	Opérations d'ordre entre section	84 420.00
13	Subvention d'investissement	14 760.00			
001	Résultat reporté	2 543.31			
Total section		76 585.96	Total section		76 585.96

DELIBERATION N° 19 - Budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Vesoul

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2020 de la Chaufferie de Vesoul, précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020, si nécessaire avant le vote du budget de 2021, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
012	Charges personnel	17 000.00	77	Produits exceptionnels	24 099.10
042	Opérations d'ordre entre section	2 600.00			
002	Résultat reporté ou anticipé	4 499.10			
Total section		24 099.10	Total section		24 099.10
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
20	Immobilisations incorporelles	97 420.00	013	Subvention d'investissement	8 500.00
			040	Opérations d'ordre entre section	2 600.00
			001	Résultat reporté	86 320.00
Total section		97 420.00	Total section		97 420.00

DELIBERATION N° 20 - Budget primitif annexe 2020 « Production électrique renouvelable »

Le Comité syndical adopte le budget primitif annexe 2020 « Production électrique renouvelable », précise que les crédits sont votés par chapitre et autorise le Président à mandater en 2021 des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % de chacun des chapitres du budget 2020, si nécessaire avant le vote du budget de 2021, ci-après :

SECTION D'EXPLOITATION					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
011	Charges à caractère général	15 000.00	70	Ventes produits	44 595.45
012	Charges de personnel	17 000.00			
042	Opérations d'ordre entre section	1 300.00			
002	Résultat reporté ou anticipé	11 295.45			
Total section		44 595.45	Total section		44 595.45
SECTION D'INVESTISSEMENT					
Chap.	DEPENSES	Montant en €	Chap.	RECETTES	Montant en €
21	Immobilisations corporelles	400 000.00	13	Subvention d'investissement	10 675.00
23	Immobilisations en cours	181 500.00	16	Emprunts et dettes assimilées	488 437.28
			28	Amortissement des immobilisations	1 300.00
			001	Résultat reporté	81 087.72
Total section		581 500.00	Total section		581 500.00

DELIBERATION N° 21 – Augmentation de capital BF Énergie / SEML « Côte d'Or Energies »

Le Comité syndical autorise l'augmentation du capital de la filiale BF Énergie de la SEML Côte-d'Or Énergies qui correspond à un apport complémentaire de la somme de 70 960 euros libérée intégralement. Cette augmentation de capital n'implique pas de modification de la répartition des sièges au Conseil de direction (1 siège par actionnaire). Il est précisé qu'un pacte d'Associés, en cours d'élaboration, va régir les modalités de fonctionnement de la gouvernance de la filiale BF Énergie.